

Nouvelles d'Outre-Mer.

AUSTRALIE

Le capitaine Cresswell, directeur de la marine en Australie, vient, à la demande du ministre de la défense de préparer un rapport au sujet de la création d'une marine de guerre australienne, rapport qui sera soumis au Parlement.

Dans ce document, le capitaine conclut à la création d'une marine de guerre comprenant 3 croiseurs destroyers, 16 torpilleurs destroyers et 15 torpilleurs de première et de seconde classe. Il propose de consacrer pendant sept ans une annuité de 330,000 livres sterling pour la construction et l'entretien de cette flotte. Le coût de la construction et de l'armement s'élèverait à 1,758,000 livres au total, et celui de l'entretien à 532,000 livres pendant les sept premières années envisagées.

ALLEMAGNE

A la séance du Reichstag du 18 janvier, le prince héritier de Hohenzollern-Langenburg, directeur de l'office colonial a déclaré que l'ordre était rétabli au Cameroun. Il a présenté un projet de loi tendant à accorder la garantie de l'empire au chemin de fer de Douala aux montagnes de Manengouba.

La concession de cette ligne sera donnée à une Compagnie des chemins de fer du Cameroun qui doit être constituée.

Le prince héritier de Hohenzollern-Langenburg a notifié au Parlement le jugement prononcé contre les chefs akouas.

Le chef Kink Akoua est condamné pour diffamation et outrages envers le gouverneur M. de Puttkamer, à neuf ans de prison avec travail forcé. Les autres chefs sont condamnés pour les mêmes délits à des peines variant entre sept ans et un an de prison avec travail forcé.

Le prince de Hohenzollern-Langenburg a ensuite ajouté que le jugement avait été soumis par le gouvernement à un minutieux examen.

BORNEO

Les Anglais rendent plus étroit leur contrôle sur toute la côte de Bornéo, qui regarde le littoral indo-chinois. Le seul Etat qui restât indépendant de leur domination sur cette côte, le petit sultanat de Brunei, a été soumis, à partir du 1er janvier, à une administration anglaise. Un arrangement auquel un résident britannique sera nommé dans cette capitale avec la charge de contrôler toute l'administration de l'Etat. En même temps, la petite colonie de la Couronne de Labouan, qui était administrée par la Compagnie britannique du Nord de Bornéo, sera rendue à l'administration directe du gouvernement anglais.

Le sultan de Brunei recevra une mensualité de 5,000 francs et les deux principaux ministres, dont l'aide était sans doute utile pour réaliser ce changement sans trop de difficultés, recevront chacun 2,500 francs par mois.

Il avait été question de transférer le gouvernement de Brunei, petit Etat très mal administré et dilapidé par la famille du vieux sultan, au rajah Brooke, qui gouverne l'Etat voisin de Serawah. Cet Etat, qui est soumis au gouvernement de cette dynastie anglaise et qui est très prospère, aurait été ainsi étendu jusqu'aux limites du domaine de la Compagnie du Nord Bornéo britannique. Les Anglais achèvent leur oeuvre d'absorption de la région septentrionale de Bornéo, où ils ont à l'heure actuelle un domaine dont la superficie dépasse celle de l'Anam.

AFRIQUE DU SUD

On mande de Johannesburg que la Chambre des mines vient de lancer un mémoire dans lequel elle fait

ressortir que l'industrie de l'or dépend de la main-d'oeuvre chinoise.

On ne saurait espérer qu'ici de nombreuses années que le nombre des ouvriers indigènes disponibles dans l'Afrique du Sud subisse une augmentation sensible.

Le nombre actuel de ces ouvriers est de 80,000, sans compter ceux qui sont employés aux mines de houille. Le mémoire dit que si l'on venait à suspendre l'immigration des ouvriers chinois et si l'on rapatriait en même temps tous ceux qui sont déjà dans le pays ou qui doivent y arriver, ces mesures entraîneraient de très graves préjudices pour le pays.

3,135 pilons cesseraient de fonctionner et l'on devrait renvoyer 6,405 employés blancs ayant des connaissances spéciales. Les rendements se trouveraient réduits à approximativement de 40 pour 100.

EST AFRICAIN

De fortes patrouilles font, aux environs de Lindi, des reconnaissances nombreuses dans le but de se rendre maître des bandes de rebelles qui y opèrent.

Le district d'Iringa peut être considéré maintenant comme pacifié, les opérations militaires se réduisant à l'établissement de postes chargés de la surveillance. En raison de ces circonstances, il est probable que le gouverneur de la colonie partira en février pour son congé qui avait été retardé par le soulèvement.

CONGO

Le rapport de la commission d'enquête sur la situation du Congo français ne sera publié que dans quelques jours.

Cette publication coïncidera avec l'adoption d'un plan de réformes destinées à être apportées dans l'administration de notre colonie de l'Afrique équatoriale.

Ce plan de réformes concerne la réglementation du portage, la perception de l'impôt et le régime des Compagnies concessionnaires.

Le portage devra être effectué par des volontaires rétribués; l'impôt sera perçu en argent, partout où cela sera possible et, là où il ne peut être payé qu'en nature, les Sociétés concessionnaires qui rachètent le caoutchouc à l'Etat, à raison de 1 franc le kilo, devront désormais payer ce caoutchouc 2 francs, sur lesquels 1 franc sera versé aux indigènes récolteurs; ainsi, les noirs prendront l'habitude de marier l'argent et de s'en servir.

Le gouvernement exigera, en outre, des Sociétés, la culture des essences caoutchoutières; si l'on n'y prenait pas garde, en effet dans une vingtaine d'années il n'y aurait plus de caoutchouc au Congo français, où l'on récolte toujours sans jamais ou presque jamais replanter.

Le ministre des colonies étudie encore d'autres réformes, tendant à donner plus d'autorité à certains administrateurs, trop éloignés de Brazzaville, ce qui leur donnera aussi plus de responsabilités.

FRANCE

La nouvelle loi militaire n'ayant pas encore été promulguée aux colonies, et par conséquent n'y étant pas encore exécutoire, le ministre, pour éviter les omissions préjudiciables aux intéressés, vient de prescrire aux préfets d'inscrire les jeunes gens résidant aux colonies au lieu de leur domicile actuel ou du dernier domicile des parents en France.

Nous avons besoin de trois hommes pour solliciter des abonnements et faire la collection. S'adresser à F. J. Buote, bureau de L'IMPARTIAL, Tinsah.

Mme JOSEPH CYR

Ste-Adélaïde-de-Pabos, Qué.

Souffre pendant Vingt-Cinq ans du "Beau Mal"

ELLE S'ADRESSE AUX PILULES ROUGES, LORSQUE TOUS LES AUTRES REMÈDES AVAIENT FAILLI.

Le mal qui fait le plus languir la femme qui en est atteinte, est bien le "beau mal." Cette terrible maladie affecte tout l'organisme, s'introduit dans tous les membres, s'en prend à l'estomac, au cœur, à la tête, aux pieds.

La cause de ce mal dont les femmes ne paraissent pas assez redouter le danger, et qui les menace incessamment, la cause de cette maladie, qui paralyse les forces, la volonté et l'énergie, est bien la pauvreté du sang, occasionnée par un surcroît de travail et une trop grande dépense d'activité. Le "beau mal" se rencontre également chez les jeunes femmes que le surcroît d'ouvrage et surtout l'arrivée fréquente des enfants affectent particulièrement. Les femmes d'aujourd'hui ne devraient plus redouter ni endurer cette terrible maladie, car les Pilules Rouges constituent pour elles le plus sûr préservatif dont elles peuvent se servir. Les Pilules Rouges guérissent le "beau mal" et en préviennent les complications, comme les douleurs dans le bas-ventre, le mal de reins, les envies fréquentes d'uriner, les maux de tête, les troubles de l'estomac et des nerfs. C'est à la fois un prompt guérisseur et un régénérateur sans égal. Les Pilules Rouges nettoient l'organisme, produisent un sang riche, abondant et généreux qui se répand dans tout le système, y sème la vigueur et la santé. Nous n'avons plus à parler de la popularité des Pilules Rouges, elles sont avantageusement connues de tout l'univers, et qu'est-ce qui aurait pu leur valoir une si haute réputation, si ce n'est leur efficacité dans tous les cas de maladie chez les femmes et les jeunes filles.

Nous amenons encore aujourd'hui, sous les yeux de nos lectrices, un témoignage authentique comme toujours, et généralement fourni par une personne reconnaissante, qui ne cesse de faire les plus grands éloges de ce remède pour les femmes malades, les Pilules Rouges. Le certificat que nous publions aujourd'hui est celui de Mme Jos. Cyr, de Ste-Adélaïde-de-Pabos, Qué., qui a souffert pendant vingt-cinq ans de faiblesse et de "beau mal" et qui n'a pu trouver, dans d'autres remèdes que les Pilules Rouges, soulagement à ses douleurs:

"Il y a vingt-cinq ans, j'avais senti mes forces diminuer. La pâleur, le manque d'appétit, l'insomnie, la faiblesse des jambes, les douleurs dans



Mme JOSEPH CYR

employées et j'ai le plus grand regret de ne pas les avoir prises plus tôt, il est certain que je me serais épargné plusieurs années de souffrances."

Madame JOSEPH CYR, Ste-Adélaïde-de-Pabos, Gaspé, Qué.

Ce témoignage de Madame Cyr est complet, nous n'avons rien à y ajouter. Mères de familles, lisez-le avec soin, vous êtes peut-être dans le même cas. Prenez les Pilules Rouges et dites à vos amies qui souffrent de faire de même; toutes vous trouverez ainsi le moyen de soulager vos souffrances et de vous rétablir parfaitement. Si vous avez déjà commencé à prendre les Pilules Rouges, ne perdez pas courage et persévérez, elles ont toujours guéri, elles vous guériront aussi. Le "beau mal" n'est pas une maladie qui se confine aux jeunes femmes, elle est aussi fréquente chez les jeunes filles et chez les femmes âgées. Pour toutes les femmes malades, les Pilules Rouges sont bonnes. Ce sont elles, et elles seules qui, pendant les années passées, ont opéré tant de guérisons et qui, tous les jours encore, continuent de guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la maille, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix. 50 cts pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

FISH, SALT, TEA and OIL.

100 Bbls well cured Island Herring
600 Sacks salt
10 Chest Best Tea
10 Casks American Kerosene oil
lot of Laths, Lumber and Pailings, Matched Boards and Hardwood Planks, boots and Shoes. Paint and oils, Nails, etc.
200 Bbls Flour now on hand.

All cheap for cash or produce.

CASH PAID FOR OATS

Frog Pond. A. F. Larkin,

Une Belle Revue Française La seule aux Etats Unis L'ECHO DES DEUX MONDES

Journal dévoué à la propagande de la langue et au bien être littéraire des amis de la France. D'intérêt spécial aux instituteurs et institutrices.

CHAQUE FASCICULE CONTIENT

Un article de fonds par un écrivain de Paris. Puis d'autres articles sur les Sujets suivants: VIEILLES COUTUMES FRANÇAISES.

La Vie Littéraire en France et au Canada. L'Enseignement Pratique et Nouvelles des Collèges, une historiette, une Saynète, un conte ou deux et deux pages d'actualités.

Abonnement \$1.50 par an, Le numéro, 15 cents. Administration 734 Fine Arts Bldg. Chicago, U. S. A.

La Guerre à l'Alcoolisme

Mgr Bruchesi promulgue les règlements d'une nouvelle association de tempérance

La nouvelle société de tempérance dont il était question dans le mandement récent de Mgr l'Archevêque de Montréal en faveur de la tempérance est aujourd'hui établie.

Une circulaire de l'Archevêque annonce la fondation de cette association, en décrit la nature, en explique l'organisation et en promulgue les règlements suivants sous l'égide de la croix noire de la tempérance:

1. La société de tempérance est établie dans tout le diocèse de Montréal. Saint-Jean-Baptiste en est le patron et l'archevêque le président.

2. Cette société se divise en sections paroissiales, le curé est le directeur de la section de sa paroisse.

3. Chaque section comprend trois catégories: celle des enfants, depuis leur première communion jusqu'à l'âge de dix-huit ans; celle des jeunes gens depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'au mariage, et celle des chefs de famille.

4. Aucune contribution n'est exigée des membres.

5. On s'engage à ne jamais faire usage de boissons alcooliques ou distillées, telles que cognac, genièvre, rhum, whiskey, etc., excepté dans le cas de maladie; à ne pas offrir ces boissons dans les visites, les repas et les réunions de famille; de rompre absolument avec la funeste habitude de la traite, à n'aller dans les auberges et les buvettes que pour de graves et légitimes raisons.

6. Les membres seront inscrits dans un cahier spécial.

7. Dans chaque famille où la

tempérance sera pratiquée comme nous le désirons, la croix de bois noir, la vieille croix de tempérance vénérée par nos pères, sera mise à une place d'honneur.

8. Cette croix sera placée aussi dans les communautés religieuses, l'Université, les séminaires, les collèges, les convents et les écoles.

9. Les parents sont instamment invités à réciter chaque jour, avec leurs enfants, devant cette croix, un Pater et un Ave suivis de l'invocation: Jésus abréuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous.

10. Chaque année, le dimanche qui précède la fête de Noël, les sections paroissiales éliront, sous la direction du curé, un vice-président et six conseillers. Tous seront éligibles à voienté.

11. Une fois chaque mois le vice-président et les conseillers se réuniront chez le curé pour s'entretenir de toutes les questions qui intéressent la tempérance: licences d'hôtels, observation des lois, usages dans les familles, précautions à prendre à l'époque des élections, abus à réprimer, beaux exemples à citer. Le compte-rendu de cette assemblée sera consigné dans un cahier et les faits importants seront fidèlement communiqués à l'archevêché par le curé, ou par un des conseillers nommé secrétaire à cette fin.

12. De temps en temps, une fois tous les deux mois, ou chaque mois par exemple, le curé invitera les membres des différentes catégories à se tenir à l'église, le jour et à l'heure qui paraîtront les plus convenables. Il pourra y avoir alors récitation du chapelet, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

13. Deux fois l'année, c'est-à-dire une fois au cours de l'hiver et une autre fois au cours de l'été il y aura à l'église paroissiale une réunion solennelle de toutes les catégories, avec prédication, chant et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

14. Tous les membres de la société doivent s'efforcer d'exercer un véritable apostolat. Les parents au sein de leur famille, les instituteurs dans leur écoles, les journaliers, les conseillers municipaux, les députés, les orateurs, les médecins capables de faire des conférences au peuple, seront des aides puissants sur lesquels nous comptons pour cette grande oeuvre de moralisation et de patriotisme.

15. L'enseignement anti-alcoolique se donnera également dans les écoles de filles et dans les convents. Les jeunes filles et les mères de famille devront être les apôtres zélés de la tempérance, qu'elles s'engageront à pratiquer et à faire pratiquer autour d'elles. On profitera des confréries pieuses dont elles font partie pour les enrôler dans la grande société que nous établissons.

PAUL, Arch. de Montréal, Archevêché de Montréal, le 22 janvier 1901.

Comptant ou Guérison

Si Shiloh's Consumption Cure manque à guérir votre Rhume ou votre Toux, vous remboursez tout ce que vous avez payé. Vous êtes donc sûr d'une Guérison ou de votre Argent. Si elle n'était pas une guérison certaine, cette offre ne serait pas faite. Peut-il y avoir quelque chose de plus juste? Si vous souffrez d'un Rhume, d'une Toux ou d'aucune autre maladie de la Gorge, des Bronches ou des Passages Aériens, assurez-vous de Shiloh's.

SHILOH'S

25c. Tous les marchands la garantissent.

EMPLOYEZ FERROVIM
Un tonique excellent
Refait le Système
Fortifie les Muscles
Donne une Vie Nouvelle
En vente chez tous les marchands de médicaments
Davis & Lawrence Co., Ltd., Montréal

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez-nous le Guide des Inventeurs pour savoir comment protéger vos idées. Informations gratuites. Écrivez à: PATENT OFFICE, 22, RUE D'ARCADE, MONTRÉAL. (Bureau New York 146, Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg, etc.)